

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE TRANSMETTRE DES COMMENTAIRES À PROPOS DES DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

EN RAISON DE LA SITUATION ACTUELLE CONCERNANT LA COVID-19, le conseil municipal a désigné le 5 mai 2020 les dossiers mentionnés ci-après comme étant des dossiers prioritaires.

Le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme mentionnées ci-dessous lors de la **séance ordinaire qui se tiendra le 26 mai 2020** à 19 heures :

DM2020-0028 312, rue Poissant, lot 3 817 136 du cadastre du Québec

Autoriser une marge de 0,8 mètre pour le garage détaché, alors que le Règlement 150 concernant le zonage exige une marge minimale de 0,9 mètre.

DM2020-0029 9-11-11A, rue Saint-Philippe, lot 3 594 217 du cadastre du Québec

Autoriser une marge avant de 1,3 mètre pour la véranda et la maison à 3,1 mètres, alors que le Règlement 150 concernant le zonage exige une marge minimale de 4,5 mètres.

DM2020-0030 81-85, rue des Harfangs, lots 4 864 320 et 4 864 321 du cadastre du Québec

Autoriser une habitation d'un étage jumelée à une habitation de deux étages, alors que le Règlement 150 concernant le zonage exige que les deux unités jumelées aient la même hauteur en étages.

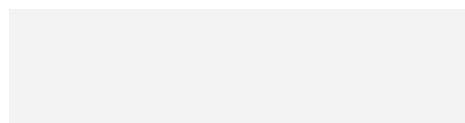
DM2020-0032 Avenue Pierre-Dansereau, futur lot 6 371 597 du cadastre du Québec

Autoriser une largeur frontale de 16,56 mètres, alors que le Règlement 150 concernant le zonage exige un minimum de 25 mètres dans la zone I-918.

Afin de se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes lors de la séance mentionnée ci-dessus, tout intéressé devra faire parvenir ses questions ou observations par téléphone au 450 370-4310 ou par courrier électronique à charles.perreault@ville.valleyfield.qc.ca, au plus tard le 22 mai 2020 à 16 h 30.

Toute communication transmise dans le cadre de la consultation écrite sera déposée à la séance du conseil du 26 mai 2020.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 6 mai 2020.



Micheline Lussier, OMA
Greffière adjointe